



Éditorial

*Cher(e)s Tarnacois(e)s,
C'est avec beaucoup de plaisir que nous publions ce nouveau bulletin !*

Suite à la crise sanitaire actuelle dans notre pays, la nouvelle équipe municipale n'a pas pu prendre normalement ses fonctions. Cette situation inédite permet à notre équipe de travailler avec la municipalité encore en place pour prendre connaissance de tous les dossiers en cours.

Concernant le coronavirus, nous vous recommandons la plus grande vigilance afin d'éviter toute contagion, et ce malgré le déconfinement prochain... Il ne faut absolument pas relâcher nos efforts, bien au contraire. Gardons bien en tête que tout laisser-aller excessif, ainsi que de nouveaux mouvements de population peuvent conduire à une reprise de l'épidémie... Il faudra être très vigilant et continuer d'appliquer les gestes barrières.

C'est d'ailleurs dans cette optique que la mairie a commandé des masques en tissu à Marianne, couturière à Tarnac. Ce sont plus de 300 masques qui ont été confectionnés, leur distribution se termine.

Pour parer à la crise et afin de maintenir le lien social, nous avons repris les appels téléphoniques auprès des personnes âgées. Nous les contactons régulièrement et nous leur proposons entre autres, un service de portage de repas à domicile.

*Si vous connaissez quelqu'un qui a des difficultés pour faire ses courses ou pour aller chercher des médicaments, n'hésitez pas à contacter la mairie au **05.55.95.53.01**.*

La solidarité nous permettra de traverser au mieux cette crise sanitaire.

Prenez soin de vous et de vos proches !

François Bourroux

Installation du nouveau conseil municipal

La loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a donné lieu à une circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 27 mars 2020. Cette circulaire précise :

« ... En raison du contexte sanitaire qui n'a pas permis la réunion des conseils municipaux élus au complet dès le premier tour du scrutin, le Gouvernement a également souhaité reporter l'entrée en fonction des conseillers municipaux élus au premier tour et prolonger le mandat de tous les conseillers municipaux en exercice avant le premier tour.... **Les assemblées constituées en exercice avant le premier tour continuent de délibérer de manière régulière.** Les délégations de l'assemblée délibérante au maire sont également prorogées... Afin de les impliquer dans la gestion des affaires communales, les élus du 1er tour dont l'entrée en fonction est différée sont destinataires de la copie de l'ensemble des décisions que vous prendrez sur le fondement de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.... Dans les communes où le conseil municipal a été élu au complet au 1er tour : les nouveaux conseillers municipaux et communautaires entreranno en fonction à une date prévue par décret, et au plus tard au mois de juin... »

Élections municipales du 15 mars 2020

Inscrits : 326
Votants : 256 soit 78,53%
Exprimés : 251

Liste : TARNAC, un avenir pour Tous !

Martine LEOCADIO-BANETTE : 195 votes soit 77,68%, élue
Cécile ALVES-MAZURIER : 192 votes soit 76,49%, élue
Françoise ARVIS : 192 votes soit 76,49%, élue
Manuelle CAILLAUD : 188 votes soit 74,9%, élue
Pierre CHAUVOT : 188 votes soit 74,9%, élu
Serge CHAMPSEIX : 186 votes soit 74,1%, élu
Christophe BAYLE : 180 votes soit 71,71%, élu
Christian BOUILLIER : 178 votes soit 70,91%, élu
Jean-Jacques HOFFNUNG : 178 votes soit 70,91%, élu
François BOURROUX : 173 votes soit 68,92%, élu
Frédéric VIGNE : 170 votes soit 67,72%, élu



Liste : Pour une réelle participation de tous les habitants

Hélène BRUNET : 70 votes soit 27,88%
Manon GLIBERT : 66 votes soit 26,29%
Christine JODET : 66 votes soit 26,29%
Daniel JODET : 63 votes soit 25,09%



Les conséquences du Covid 19 sur le fonctionnement communal



Depuis le 15 mars, le gouvernement a demandé, dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement, la mise en place de **Plans de Continuité de l'Activité (PCA)** dans chaque structure publique. L'objectif de ces PCA est d'organiser la réaction opérationnelle et d'assurer le maintien des activités indispensables.

La municipalité a mis en place un PCA qui a modifié le fonctionnement des services municipaux : le secrétariat de mairie a été fermé au public, la secrétaire travaille en mairie et répond aux habitants par téléphone, l'agence postale a été fermée par la Poste. Cette dernière a réouvert le 18 avril le samedi matin, l'accès se fait par l'arrière de la mairie.

Le service restauration a continué son activité en appliquant des mesures d'hygiène renforcées, les repas sont apportés aux pensionnaires chez eux par le personnel des services techniques. Les services techniques fonctionnent en horaires réduits et décalés pour respecter les obligations.

À partir du lundi 11 mai, la Poste sera à nouveau réouverte tous les jours avec un accès direct par l'arrière du bâtiment, le secrétariat de mairie sera ouvert au public le matin. L'accès séparé à la poste et au secrétariat sera limité à une personne à la fois, personnes qui devront respecter les gestes barrière et porter un masque.

Le service restauration continuera de fonctionner suivant les dispositions du PCA. **Les services techniques reprendront à temps plein** en continuant à respecter les gestes barrière.

Beaucoup d'interrogations subsistent : aura-t-on l'autorisation d'ouvrir le camping, la baignade ? Aura-t-on des surveillants de baignade ? Pourrons-nous ouvrir la salle d'exposition, organiser des concerts ? Les activités sport-nature autour du plan d'eau pourront-elles avoir lieu ? **Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation réglementaire et des obligations liées à l'état d'urgence sanitaire.**

Infos services publics

Le port du masque est nécessaire pour accéder à la Poste, à la mairie et à la Médiathèque. Accès limité à une seule personne dans la pièce.

Agence Postale Communale :

L'agence est ré-ouverte de 9h à 12h à partir du lundi 11 mai, ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin.

L'accès se fait par le portique des Petites Maisons à l'arrière de la mairie.

Mairie

Accès par la porte principale. Ré-ouverture suivant les horaires habituels.

Réouverture de la Médiathèque

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture de la médiathèque **mardi 12 mai.**



Il ne sera possible que de retourner et/ou d'emprunter des documents.

Pas de lecture sur place ni d'accès aux ordinateurs.

Vous pourrez réserver les livres par mail à l'adresse mediatheque@ccv2m.fr ou par téléphone au 05.19.67.01.00 pour les personnes qui le souhaitent.

Un règlement d'accès aux locaux sera affiché à l'entrée de la médiathèque.

Attention, les horaires de la médiathèque sont pour l'instant réduits.

TARNAC : mardi, vendredi 10h à 12h

Ces horaires pourront changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement :

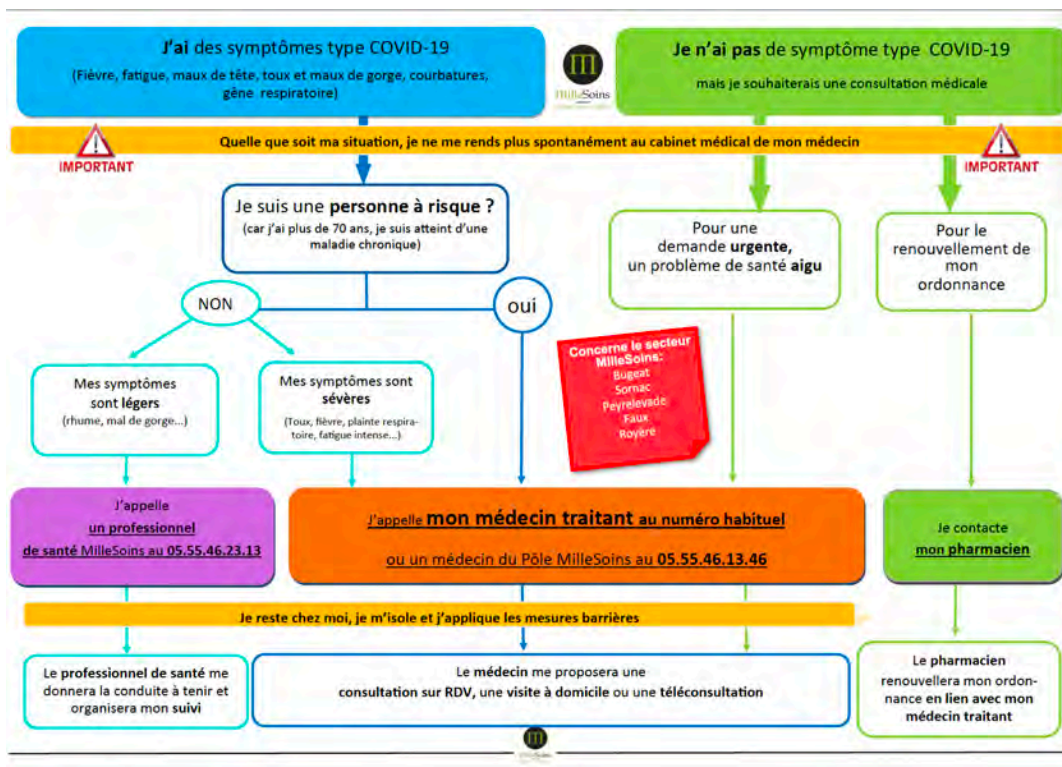
- **Les employés municipaux** qui ont continué à assurer les missions de service public ;
 - **Le magasin général** qui s'est réorganisé pour ravitailler les habitants qui ne peuvent se déplacer ;
 - **Marianne** qui n'a pas hésité à consacrer beaucoup de son temps à la réalisation de plusieurs centaines de masques ;
 - **Tous les Tarnacois** qui ont fourni le matériel nécessaire à la confection des masques.
- Encore merci à tous !



Je mets un masque pour aller à la Mairie, à la Poste et à la Médiathèque :

Faites comme moi !

Je me protège et je protège les autres !



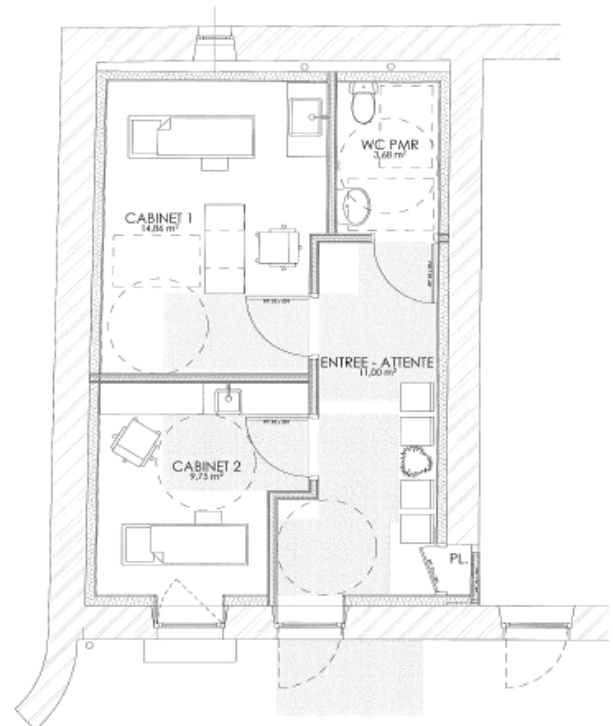
Espace de consultation et de soins



La municipalité a déposé une demande de subvention pour transformer un espace libre existant de 45 m² au rez-de-chaussée arrière de la maison communale, bénéficiant de deux accès de plain-pied, en salle de consultation et de soins. Un tel équipement est un atout pour la population. La municipalité propose donc d'équiper cet espace, au cœur du village, et de le mettre gratuitement à disposition des médecins et auxiliaires de santé. L'espace de consultation et de soins comprendra en rez-de-chaussée deux salles avec point d'eau, connexions informatiques, un sanitaire norme PMR et un coin accueil.

L'isolation phonique sera particulièrement efficace pour assurer la confidentialité nécessaire. Il sera chauffé à partir du réseau de chauffage central de la maison communale, il répondra bien sûr aux normes d'isolation thermique, d'accessibilité et de sécurité d'un ERP de sa catégorie. Le système de sécurité incendie de l'ensemble du bâtiment sera remis aux normes suite à ce nouvel usage du rez-de-chaussée.

Le montant des travaux est estimé à 82 000 € TTC, les demandes de subvention en cours devraient couvrir 80 % de la dépense.



Cérémonie du 8 Mai et 75e anniversaire de la libération des camps

Ce 8 mai 2020, il n'était pas possible d'organiser la cérémonie comme à l'habitude. Un dépôt de gerbe a été fait cependant au monument aux morts et à la stèle route de Rempnat.



Mise aux normes du Plan d'eau

La crise sanitaire a retardé le démarrage du chantier de mise aux normes. Le protocole sanitaire « Covid de l'OPPBTB » de démarrage du chantier a été signé entre l'entreprise Dussouchaud et la municipalité le 27 avril. Les travaux de la première tranche concernant toute la partie aval : bassins de décantation, dérivation, pêcherie devraient commencer le 1er juin sous réserve des annonces du déconfinement et devront être terminés pour le début juillet.

Et si nous commençons à parler Développement durable ?

Tri sélectif

Les **containers verts disponibles dans le bourg et les hameaux** ne doivent contenir **que des sacs d'ordures ménagères fermés hermétiquement. Aucun autre déchet ne doit y être déposé.**

Tout autre détritrus (cartons pliés, piles, peintures...) et encombrants doivent être déposés à la **déchetterie de Bugeat.**

Le point principal du tri sélectif pour le verre, les papiers et emballages recyclables est situé aux **ateliers municipaux.**

Deux autres endroits avec des containers sont disponibles à la **salle des fêtes** et au **terrain de tennis**. Si un des containers est plein, ne laissez rien sur place et rendez-vous à un autre point. N'oubliez pas de contacter la mairie afin qu'il puisse être vidé.

Déchetterie de Bugeat

1. Réservez votre créneau par Internet ou par téléphone  La réservation se fait avec la plaque d'immatriculation de votre véhicule. Une pièce d'identité pourra vous être demandée.	2. Triez vos déchets avant de venir à la déchetterie  Triez vos déchets selon leur type. Les agents pourront vous demander d'ouvrir les sacs pour contrôler les déchets.	3. Venez à l'heure enregistrée pour le rendez-vous  Aucun accès anticipé ne sera possible. Une file d'attente sera matérialisée sur place.	4. Sur place, respectez les gestes barrières  Pas de contact physique , distance de 1 mètre entre deux personnes... Si vous le pouvez, portez un masque.
--	--	--	---

La déchetterie de Bugeat sera ouverte les **mardi et vendredi UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Merci de contacter le 06-98-56-18-51 pour prendre votre rendez-vous

ou de vous connecter au site de HCC :

<http://www.hautecorrezecommunaute.fr/rdv-decheteries/>

Randonnée

Les chemins de randonnées de la commune vont être pourvus de **panneaux indiquant le temps restant et les kilomètres.** Ces panneaux ont été financés par la municipalité et sont posés par les membres bénévoles de l'ARHA.



Incidents

Des dégradations ont eu lieu sur le parking derrière l'église. Les employés municipaux ont dû intervenir pour nettoyer et n'ont pendant ce temps pas pu se consacrer à d'autres tâches essentielles, surtout en cette période de confinement.

De même, il y a eu d'autres dégradations sur des panneaux municipaux et des véhicules stationnés dans le bourg. Une plainte est en cours.

Nous espérons une responsabilisation générale.

État civil

Naissances :

Eden BAIJOT le 27/03/2020 de Natacha Cressatti et Jean-Michel Baijot.

Sylvestre OUDOT CARDENTE le 02/04/2020 de Hélène Oudot et Angelo Cardente

Décès :

Albert LACHAUD, le 15 mars 2020, 93 ans

Michel TESSEDRÉ, le 05 avril 2020, 74 ans

Loïc DULAURENT, le 23 avril 2020, 65 ans

Rolande CHAMPEAUX, Vve JAGAILLOUX, le 25 avril 2020, 93 ans

Urbanisme :

Laurence COUDERT, Le Prades - Avancée de toit de garage

Catherine RABUT, Chabannes - Velux et porte sur grange

Charlotte MASSUET, Lafage - Changement des fenêtres

PIZZ'À MARCO LE RETOUR !

A PARTIR DU 13 MAI

DEVANT LA BOULANGERIE



TEL : 07.85.95.37.98

ATTENTION À BIEN RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !